



ARRÊTÉ prescrivant l'Enquête Publique sur le projet de modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Maire de la Commune de BACHY,

Vu le Code de l'Environnement,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 14 décembre 2020 ayant prescrit la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU),

Vu la décision n°E21000030/59 du 08/04/2021 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Lille désignant Monsieur Jean DURIEU, en qualité de commissaire enquêteur,

Vu les pièces du dossier soumis à enquête publique,

ARRÊTE

Article 1

Il sera procédé à une **enquête publique** sur le projet de modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Bachy pour une durée de 16 jours, **du 10 au 25 mai 2021**.

Article 2

A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification n°5 du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de modification n°5 du PLU en vue de cette approbation.

Article 3

Monsieur Jean-Michel LY SIN CHENG, exerçant la profession de conseiller en formation continue au GRETA de Bruay-Béthune, retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif.

Article 4

Le dossier de projet de modification n°5 du PLU et les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Bachy pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

La commune dispose d'un site internet sur lequel des informations relatives à l'enquête pourront être consultées : **www.mairie-bachy.fr**, rubrique : Urbanisme > Evolution du PLU à Bachy > PLU : Modification N°5 de 2021

L'enquête publique sera close le mardi 25 mai à 12 heures.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête **ou** les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : ENQUETE PUBLIQUE MODIFICATION PLU, 13 place de la Liberté 59830 Bachy **ou** à l'adresse électronique suivante : **modifPLU@mairie-bachy.fr**, du 10/05/2021 à 9h jusqu'au 25/05/2021 à 12h.

Article 5

Monsieur le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie :

- le lundi 10 mai 2021 de 9 heures à 12 heures.
- le mercredi 19 mai 2021 de 9 heures à 12 heures.
- le mardi 25 mai 2021 de 9 heures à 12 heures.

Article 6

Dès réception, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture. Les conclusions du commissaire sont communiquées, sur leur demande, aux personnes intéressées (article L. 134-31 du Code des relations entre le public et l'administration).

Article 7

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est : Monsieur le Maire de Bachy

Article 8

Le présent arrêté sera affiché via l'avis d'enquête publique au moins 15 jours avant le début de l'enquête et durant toute la durée de l'enquête sur le panneau d'information de la Mairie, le panneau d'information de l'école et le panneau d'information près de la poste.

Article 9

Copie du présent arrêté sera adressée à :

- M. le Commissaire Enquêteur,
- M. le Président du Tribunal Administratif,
- M. le Préfet de Lille

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Bachy, le 15 avril 2021
Le Maire, Philippe DELCOURT

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

ID : 059-215900424-20210415-A2021027-AR





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Bachy

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Numéro de l'acte :	A2021027
Date de la décision :	2021-04-15 00:00:00+02
Objet :	A2021-027 arrêté prescrivant l'enquête publique sur le projet de modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	2.1 - Documents d urbanisme
Identifiant unique :	059-215900424-20210415-A2021027-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-215900424-20210415-A2021027-AR-1-1_0.xml	text/xml	931
Nom original :		
A2021_04_15_027 ouv enq pub modif 5 PLU.pdf	application/pdf	109634
Nom métier :		
21_EP-059-215900424-20210415-A2021027-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	109634

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2021 à 15h40min21s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2021 à 15h40min23s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2021 à 15h40min25s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 avril 2021 à 15h40min45s	Reçu par le MI le 2021-04-15